

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2019-09-20x-01057 Référence de la demande : n°2019-01057-031-001

Dénomination du projet : Programme IPEV 1182 ASSET

Lieu des opérations : -TAAF

Bénéficiaire : - IPEV

MOTIVATION ou CONDITIONS

Etude de l'écologie en mer du Phoque de Weddel en été et en hiver par la pose de balises Argos et le transpondage, en relation avec les changements environnementaux.

Le CNPN fait siennes les recommandations du Comité de l'Environnement Polaire:

Mutualiser le plus possible les manipulations de transpondage avec le programme ORNITHO ECO et comparer sur un groupe témoin ses effets ou non sur la survie, la prise de poids et la reproduction des phoques.

S'assurer que l'anesthésie notamment est réalisée par des personnes ayant la compétence.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable []

Favorable sous conditions []

Défavorable []

Fait le : 24 Octobre 2019

Signature :

